

# COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Michel Calderara  
Erika Mattmann  
Yvan Moor  
Caroline Vannod

## Remerciements

L'auteur tient à remercier très vivement de leur aide et de leur collaboration les personnes et les sociétés suivantes :

- Ses trois coauteurs, Erika Mattmann, Caroline Vannod et Yvan Moor, enseignants dans divers gymnases vaudois, pour leur participation à la définition de la structure du nouveau manuel, leurs remarques et suggestions concernant la partie théorique, ainsi que pour le choix et le renouvellement des questions et exercices.
- Les enseignants en voie pré-gymnasiale au secondaire I vaudois et dans divers gymnases de Suisse romande qui ont relu le manuscrit lors des premières éditions et pour leur relecture attentive du manuscrit de la présente édition, Philippe Corthésy, Dominique Alain Jan et Antoine Plassy.
- Frédéric Baechler, pour la supervision des exercices comptable à résoudre à l'aide du logiciel comptable Crésus, ainsi que pour la mise à jour des solutions des questions et exercices nouveaux ou modifiés des anciennes éditions.
- Olivier Leuenberger des logiciels Crésus, Epsitec, pour la réalisation des activités mises en ligne.
- Yves Gabioud, Macgraph, pour la mise en pages de la nouvelle édition.
- Les Éditions Loisirs et Pédagogie et leurs collaborateurs qui ont permis aux sept éditions précédentes de voir le jour.

Enfin, une gratitude toute particulière va à feu Roger Mingard. Celui-ci a en effet participé aux réflexions initiales à la base de la première édition de l'ouvrage, en particulier à celles relatives au concept de modèle comptable. En outre, il a permis à l'auteur de bénéficier de l'apport du texte du manuel « Théorie et pratique comptables » rédigé en commun naguère.

Yvonand, avril 2017

Michel Calderara

Maquette et mise en pages : Compotronic, Boudry (NE) et Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux  
Couverture : Moser Design SA, Lausanne

Édition 2017

© LEP Loisirs et Pédagogie SA, 1996  
Le Mont-sur-Lausanne

1<sup>re</sup> édition 1996  
2<sup>e</sup> édition 2000  
3<sup>e</sup> édition 2003  
4<sup>e</sup> édition 2007  
5<sup>e</sup> édition 2014  
6<sup>e</sup> édition 2017

ISBN 978-2-606-01520-6

LEP 935148A1

I 0517 2PCL

Imprimé en Suisse

Tous droits réservés pour tous les pays.

[www.editionslep.ch](http://www.editionslep.ch)

---

# Avant-propos

## À la huitième édition

Bien qu'une septième réédition de « Comptabilité générale » en deux volumes soit parue en 2014, il est apparu nécessaire de rééditer à nouveau ce manuel en un volume et sous une forme renouvelée en 2017 déjà.

La raison principale en est la nouvelle loi scolaire vaudoise (Loi sur l'enseignement obligatoire – LEO), entrée en vigueur en août 2013, dont la mise en place a apporté des changements dans la structure de l'enseignement du secondaire I vaudois. De ce fait, l'utilisation du volume I de « Comptabilité générale » a été abandonnée, car son contenu ne correspondait plus au nouveau plan d'études.

Avec cette nouvelle édition les volumes I et II ont été fusionnés en un seul volume, certains chapitres supprimés, car ne convenant plus à la nouvelle orientation donnée au manuel, lequel s'adresse maintenant essentiellement à des étudiants plus âgés, de niveau gymnasial, qui se destinent à des études universitaires. La théorie a été présentée de manière plus synthétique, les questions et exercices les plus faciles supprimés et remplacés par des questions et exercices suscitant davantage la réflexion.

Pour le reste, dans la mesure où les éditions précédentes avaient reçu un bon accueil des utilisateurs, l'auteur et les coauteurs n'ont procédé qu'aux modifications nécessaires du fait de la nouvelle situation évoquée ci-dessus.

L'auteur et les coauteurs

---

# Particularités de l'ouvrage

## L'approche pédagogique

Cette nouvelle édition reprend les principales idées des éditions précédentes. Elle met toujours l'accent sur le lien étroit qui existe entre la comptabilité et l'économie d'entreprise et sur le fait que la comptabilité est avant tout une affaire de raisonnement et de réflexion, supposant une connaissance de la réalité économique.

Elle propose une approche de la comptabilité basée sur une représentation graphique du cycle d'activité de l'entreprise, soit des opérations de financement, d'investissement, de consommation, de production et de trésorerie dont elle est le siège. Elle montre le rôle de la comptabilité comme instrument d'enregistrement de ces opérations afin que les dirigeants de l'entreprise disposent des informations essentielles à sa gestion.

## La théorie par chapitre

- Une brève introduction met en situation pour identifier la question concrète à traiter.
- La théorie est ensuite élaborée de manière simple avec de nombreux exemples faciles à comprendre. Au besoin, la théorie est complétée par des graphiques et tableaux.
- Dans certains chapitres, un exercice résolu permet de tester le degré de compréhension des notions abordées dans le chapitre.

## Les questions et exercices par chapitre

Questions et exercices ne servent pas seulement à contrôler l'acquis, mais ont été conçus, très souvent, pour susciter la réflexion et rattacher les données proprement comptables à la réalité économique. Par ailleurs, la gradation des questions et exercices permet à l'enseignant de faire des choix et une utilisation adaptés aux niveaux des élèves.

## L'index

Un index des sujets facilite le repérage des termes ou des notions que l'étudiant désire revoir.

## Le plan comptable

Pour uniformiser la numérotation des comptes, il a été utilisé, à partir du chapitre 7: «Les plans comptables», une version adaptée du Plan comptable suisse PME de Walter Sterchi, Herbert Mattle et Markus Helbling donnant le numéro et la désignation de tous les comptes susceptibles d'être utilisés par une PME. Ce plan comptable figure en fin de volume aux pages 333 et 334.

## Les compléments en ligne

Cette édition est accompagnée de compléments en ligne disponibles sur [www.editionslep.ch](http://www.editionslep.ch), permettant de télécharger des fichiers d'initialisation d'exercices sous format Crésus. Il est ainsi possible de les réaliser à l'aide de ce logiciel. D'autres activités peuvent être réalisées à l'aide d'un tableur.

# Sommaire

	Remerciements.....	II
	Avant-propos.....	III
	Particularités de l'ouvrage.....	V
<b>Partie 1</b>	<b>Les fondements de la comptabilité</b>	
Chapitre 1	L'entreprise et la comptabilité.....	3
Chapitre 2	L'activité économique de l'entreprise et les processus comptables.....	21
<b>Partie 2</b>	<b>Les principes de la méthode comptable</b>	
Chapitre 3	Le bilan.....	37
Chapitre 4	Les opérations sans influence sur le résultat.....	47
Chapitre 5	Les opérations influençant le résultat.....	53
Chapitre 6	Le système de la comptabilité double – Le compte de résultat à plusieurs degrés...	59
Chapitre 7	Les plans comptables.....	69
<b>Partie 3</b>	<b>Les opérations d'exploitation</b>	
Chapitre 8	Les opérations de financement, d'investissement et de désinvestissement.....	79
Chapitre 9	Les opérations d'achat et de vente.....	91
Chapitre 10	La taxe sur la valeur ajoutée (TVA).....	107
Chapitre 11	Les opérations relatives au personnel.....	121
Chapitre 12	Les opérations de trésorerie.....	141
<b>Partie 4</b>	<b>Les travaux de fin d'exercice</b>	
Chapitre 13	L'ajustement des comptes de situation.....	153
Chapitre 14	L'ajustement des comptes de gestion.....	167
<b>Partie 5</b>	<b>La clôture des comptes annuels dans les entreprises de différentes formes juridiques</b>	
Chapitre 15	La clôture des comptes annuels dans les entreprises individuelles.....	177
Chapitre 16	La clôture des comptes annuels dans les sociétés de personnes.....	185
Chapitre 17	La clôture des comptes annuels dans les sociétés de capitaux.....	195
<b>Partie 6</b>	<b>Les activités annexes d'exploitation</b>	
Chapitre 18	Les opérations sur immeubles.....	215
Chapitre 19	Les opérations sur titres.....	229
	Exercices.....	245
	Index.....	331
	Version adaptée du <i>Plan comptable suisse PME</i> .....	333
	Bibliographie.....	335

## Partie 1

# Les fondements de la comptabilité

La production de biens et de services se réalise dans des entreprises où l'on combine de la manière la plus économique possible les divers facteurs de production afin de satisfaire les besoins des consommateurs, en vue d'en retirer un bénéfice.

Pour que les entreprises puissent être rentables et atteindre leurs autres objectifs, de nombreuses décisions doivent être prises sur la base d'informations en provenance de l'entreprise et de son environnement.

La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière qui fournit des informations quantifiées sur la situation financière de l'entreprise et son résultat. Ces informations sont indispensables à la prise de décisions par le(s) gestionnaire(s) de l'entreprise. Elles intéressent également pour des raisons diverses, des personnes et des organismes situés à l'extérieur de l'entreprise, tels les fournisseurs, les banques, les propriétaires ne participant pas à la gestion et diverses administrations fiscales.

Comme il existe plusieurs utilisateurs de l'information comptable, pour faciliter la communication financière, l'enregistrement comptable des opérations obéit à des règles et à des conventions. Cette harmonisation comptable porte le nom de normalisation comptable. En Suisse, la réglementation comptable est ancrée dans les articles 957 et suivants du Code des obligations (CO).

La comptabilité générale enregistre principalement les opérations de l'entreprise avec ses partenaires économiques. Ces opérations donnent naissance à des mouvements de valeurs ou flux économiques qui doivent être enregistrés au cours de l'exercice dans des tableaux appelés comptes. Le regroupement des comptes permet ensuite de calculer le résultat (bénéfice ou perte) dans le compte de résultat et d'établir la situation patrimoniale et financière de l'entreprise dans le bilan final en fin d'exercice.

Pour fournir ces informations, le travail du service comptable consiste à collecter les pièces justificatives servant de base à la comptabilisation, les analyser, enregistrer les flux économiques découlant des opérations de l'entreprise dans les comptes, contrôler leur enregistrement et présenter les documents de synthèse que sont le compte de résultat et le bilan final et l'annexe.

# 1 L'entreprise et la comptabilité

## 1. L'entreprise

Bien qu'étant actives dans différentes branches économiques, les entreprises ont toutes en commun :

- de produire des biens matériels et/ou des services en combinant des moyens financiers, techniques et humains ;
- de satisfaire grâce à leur production les besoins exprimés par les consommateurs.

**EX**

*Migros, UBS, Rolex, Nestlé, ABB, CHUV, Implenla, Roche, Sulzer, Philip Morris, etc.*

Toute entreprise se retrouve dans les éléments de la définition suivante :

**L'entreprise est un groupe humain organisé, exploitant collectivement des moyens financiers et techniques, afin de satisfaire les besoins d'un marché consommateur, en vue d'en retirer un bénéfice<sup>1</sup>.**

## 2. Les différents types d'entreprise

Toutes les entreprises répondent à la définition ci-dessus. Cependant, le grand nombre d'entreprises existantes, allant de la multinationale occupant des milliers de personnes à l'atelier d'un artisan travaillant avec une aide, doit, pour pouvoir établir des comparaisons entre elles, figurer dans des catégories homogènes.

On peut les distinguer par :

- le genre de prestations ;
- la taille ;
- la forme juridique.

<sup>1</sup> Il existe également des entreprises à but non lucratif qui conviennent à des personnes désireuses de se regrouper autour d'un projet dans un but autre que le partage de bénéfices: la promotion d'une activité sportive, l'insertion de personnes en difficulté, etc. Ce type d'entreprise ne fait pas l'objet de ce manuel.

D'après le **genre de prestations fournies**, on fait la distinction entre :

- les entreprises industrielles ou artisanales, qui transforment les matières en produits destinés à la vente ;
- les entreprises commerciales, qui achètent des marchandises et les revendent sans les transformer ;
- les entreprises de services, qui vendent à l'économie des prestations autres que des biens : banques, assurances, hôtellerie, transports, etc.

D'après la **taille**, on parle de :

- petites entreprises ;
- moyennes entreprises ;
- grandes entreprises.

Les critères pour mesurer la taille des entreprises sont nombreux : le chiffre d'affaires (montant des ventes), le nombre de collaborateurs, le total du bilan, etc. Mais la taille des entreprises dépend aussi de la branche considérée.

**EX**

*Petite entreprise : Serrurerie avec 5 ouvriers.*

*Moyenne entreprise : Atelier de mécanique avec un chiffre d'affaires de 3 millions de francs.*

*Grande entreprise : Banque avec un total du bilan de 3 milliards de francs.*

D'après la **forme juridique**, on distingue :

- les entreprises privées : individuelles ou collectives (sociétés) ;
- les entreprises publiques ou semi-publiques.

L'entreprise individuelle appartient à une seule personne, qui dirige l'entreprise et en supporte l'entière responsabilité.

Si l'on partage les risques et les profits entre une ou plusieurs personnes (les propriétaires), il s'agit d'une société.

**R**

Le droit des sociétés modifié en 2008 admet la création d'une **société à responsabilité limitée unipersonnelle**, c'est-à-dire d'une société fondée par un seul associé. De même, la société anonyme peut être fondée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, ou par d'autres sociétés commerciales.

La conception qu'une personne morale doit **nécessairement** impliquer **plusieurs personnes** apparaît comme dépassée, ainsi que le montrent les développements récents en droit européen des sociétés. On reconnaît de plus en plus que le choix d'une forme juridique signifie (seulement) celui d'une institution, d'un modèle d'organisation et d'action, qui entraîne l'application de certaines règles. Si la réunion de plusieurs personnes est toujours un élément typique d'une société, elle n'en constitue cependant aucune nécessité.